

III^e CONGRÈS INTERNATIONAL DE L'UNION EUROPÉENNE DE RADIODIFFUSION

Valeur : 0,40 F

Couleurs : bleu marine, pourpre

50 timbres à la feuille



Dessiné et gravé en taille-douce
par BECQUET

Format horizontal 22 × 36
(dentelé 13)

Illustration : *Emblème évoquant le thème du Congrès*

VENTE

anticipée, le 4 mars 1967 à la Maison de l'O.R.T.F., 116, avenue du Président Kennedy - PARIS 16^e ;
générale, le 6 mars 1967 dans les autres bureaux.

Dès les débuts de la radiodiffusion, les organismes exploitants se sont rendu compte de l'intérêt que présentait une étroite collaboration sur le plan international. Le fait pour les ondes électromagnétiques de se propager en ignorant les frontières nationales, la similitude des problèmes posés par l'exploitation de la radio dans les différents pays, le besoin de procéder à des échanges de programmes, la complexité et l'interdépendance des questions ressortissant à la technique, à l'art et au droit, constituaient autant de raisons suffisantes pour que soit créée à Genève, en 1925, une Union Internationale de Radiodiffusion (U.I.R.), à laquelle devait succéder, en 1950, l'Union Européenne de Radiodiffusion (U.E.R.).

Cette dernière — elle porte également le nom anglais d'European Broadcasting Union (E.B.U.) — se définit comme étant une organisation internationale non gouvernementale qui a pour objet la défense des intérêts des exploitants de services de radio et de télévision. Association de droit privé ne poursuivant aucun objectif commercial, elle groupe évidemment, comme son nom l'indique, les organismes de la « zone européenne de radiodiffusion » — toute l'Europe de l'Ouest et la plupart des riverains de la Méditerranée — mais elle associe également à ses travaux un nombre important d'organismes extra-européens. C'est ainsi qu'au 1^{er} janvier 1965, l'U.E.R. comptait quarante « membres associés », appartenant à vingt-neuf pays, pour seulement vingt-huit « membres actifs » répartis dans les vingt-cinq pays suivants : Allemagne fédérale (2), Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Islande, Israël, Italie, Liban, Luxembourg, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Portugal (2), Royaume-Uni (2), Suède, Suisse, Tunisie, Turquie, Vatican et Yougoslavie.

Les structures de l'U.E.R. sont assez voisines de celles des autres grandes instances internationales : organe suprême, l'Assemblée générale, constituée par l'ensemble des membres de l'Union, se réunit une fois par an en session ordinaire et élit, parmi les membres actifs, un Conseil d'administration doté du pouvoir exécutif en dehors des sessions ; à ce Conseil sont rattachés, outre les deux services permanents — l'Office administratif, établi à Genève, et le Centre technique, installé à Bruxelles —, les quatre Commissions qui répondent aux grands domaines d'activités de l'U.E.R. — Programmes de radiodiffusion sonore, Programmes de télévision, Commis-

sion technique, Commission juridique —, qui peuvent chacune proposer la création temporaire de groupes de travail chargés de l'étude de problèmes particuliers.

Sur le plan du financement, l'U.E.R. dispose d'un budget annuel voté par l'Assemblée générale et alimenté, d'une part grâce aux cotisations versées par les membres actifs, d'autre part à l'aide d'une participation aux frais fixée individuellement pour chacun des membres associés.

Bien que de création relativement récente, l'Union a vu très rapidement croître l'importance de ses activités, notamment depuis la naissance de l'Eurovision dans le domaine de la télévision et, surtout, depuis que ses responsables ont pris conscience de l'immense rôle que peuvent jouer la radio et la télévision, comme auxiliaires de l'enseignement traditionnel, principalement vis-à-vis des pays en voie de développement.

C'est ainsi qu'après Rome en 1961 et Tokyo en 1964, Paris accueille en 1967 le « III^e Congrès international de l'U.E.R. sur la radio et la télévision éducatives ». Organisé par l'O.R.T.F. sous les auspices de l'U.E.R. dont il déborde largement le champ d'action habituel puisque les 214 organismes invités appartiennent à tous les pays du monde, ce III^e Congrès est appelé à se dérouler en deux temps : dans une première phase, du 8 au 16 mars, experts et spécialistes seront répartis entre quatre Commissions dont les travaux porteront respectivement sur la pédagogie et la production, l'organisation et la planification, les échanges et la coopération, les applications pédagogiques des recherches ; la seconde phase, du 17 au 22 mars, sera consacrée à des séances d'écoute et de projection, à l'examen de l'évolution de la radio-télévision éducative depuis la réunion du précédent Congrès, enfin à l'étude des conclusions formulées par les diverses commissions à l'issue de leurs travaux.

Ainsi, ce III^e Congrès se présente comme le lieu de rencontre de trois sortes de compétences fort différentes — pédagogues, artistes et techniciens — et, grâce à la conjonction de l'enseignement traditionnel et de la radiodiffusion, doit ouvrir « un domaine nouveau, riche de promesses, qui peut contribuer à résoudre notamment les problèmes posés par la démocratisation de l'enseignement, la croissance démographique et l'ajustement des connaissances ».

